

M. FACTOR: Que feriez-vous après que la fabrication des mitrailleuses serait terminée? Les transformeriez-vous de nouveau en usines du National-Canadien?

Le TÉMOIN: Vous pourriez installer d'immenses appareils de chauffage qui serviraient à maintenir la température, mais serait-il économique d'en agir ainsi.

M. Homuth:

D. Avez-vous inspecté l'usine John Inglis?—R. Non. Je n'ai jamais visité l'usine John Inglis avant le mois de mai 1938.

D. Pas avant que le contrat ne fût adjugé?—R. C'est vrai, monsieur Homuth.

D. Mais il va sans dire que vous l'avez visitée depuis. L'usine John Inglis, sans l'addition des nouveaux bâtiments, avait été construite à peu près sur le plan des usines de chemin de fer, avec des plafonds très hauts et le reste?—R. Je crois que ceux qui ont visité l'usine la connaissent. Je ne sais pas si vous l'avez vue.

D. Pas officiellement.—R. La propriété John Inglis comprend plusieurs bâtiments. Un, par exemple, est une grande tôlerie. Cette grande tôlerie correspond de près au genre de bâtiment que je discutais dans mon rapport concernant les usines du National-Canadien à Saint-Malo et à Transcona. La grande tôlerie ne sert aucunement à la fabrication des mitrailleuses Bren. Un autre atelier, un grand atelier sur la propriété John Inglis, est un atelier de machines complètement outillé pour l'exécution de travaux moyens et lourds. Cet atelier correspond plutôt au genre d'atelier que je discutais en parlant des usines du National-Canadien à Saint-Malo. C'est un bâtiment un peu plus petit que les usines du National-Canadien, en général.

D. Mais en fait, pour...

M. ISNOR: Pourquoi ne pas le laisser finir?

M. HOMUTH: Il avait fini.

Le TÉMOIN: Non.

M. HOMUTH: Excusez-moi. Continuez.

Le TÉMOIN: Le bâtiment des armements de la *John Inglis Co.* était un petit bâtiment de construction légère avant qu'on le reconstruisit—avant qu'on le restaurât et y construisît des allonges. C'est une fabrique plus petite et de construction plus légère que l'une ou l'autre des usines du National-Canadien que je discutais dans mon rapport ici.

M. Homuth:

D. En fait, pour avoir un bâtiment dans lequel ils pourraient maintenir les températures à un niveau convenable, un bâtiment adapté à la fabrication de la mitrailleuse Bren, il a fallu construire une allonge à l'usines John Inglis?—R. Il a fallu d'abord que les intéressés restaurassent leur bâtiment existant afin de pourvoir l'espace dont ils avaient besoin. Il leur a fallu construire une aile d'un côté et une allonge à une extrémité; ils ont dû installer un système de chauffage spécial constitué de radiateurs individuels contrôlés au thermostat. Il va sans dire que c'est la compagnie elle-même qui a pourvu à tout cela.

M. Bercovith:

D. Ai-je raison de dire que vous vous êtes prononcé contre l'arsenal de Lindsay, les usines du Canadien-National à Saint-Malo, Québec, et les usines du National-Canadien à Trancona, Winnipeg, pour la fabrication des mitrailleuses Bren?—R. Eh bien, monsieur Bercovitch, on pourrait difficilement dire que mon rapport, Pièce 35, est défavorable à l'utilisation de l'arsenal de Lindsay. Ce rapport contenait une analyse de ce que je concevais être les avantages et les désavantages qui tenaient à l'utilisation de cet établissement.